



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

Le CCAS à votre service

Le CCAS est disponible le lundi matin sans rendez-vous et les autres jours uniquement sur rendez-vous.



Aides sociales

- Accueillir et orienter les usagers dans les différentes démarches administratives
- Aider à remplir les formulaires administratifs : [CPAM](#), [MDPH](#), [CAF](#), [APA \(Allocation personnalisée d'autonomie\)](#), [forfait Améthyste](#), etc.
- Mettre en relation les administrés avec les organismes sociaux ([Maison de la justice et du droit](#), [assistants sociaux du territoire](#) et de la CAF, etc.)
- Gérer la préparation des dossiers avant transmission aux organismes (CAF, CPAM, etc.)
- Participer à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale
- Domiciliation
- Aide financière (dossier à télécharger ci-contre)

Personnes âgées ou handicapées

- Téléassistance (documents à télécharger ci-contre)
- Registre des personnes fragiles et isolées
- Portage de repas (menus à télécharger ci-contre)
- Bus des courses

L'ensemble des formulaires téléchargeables se trouvent ci-contre.

Seniors

Le CCAS organise différentes manifestations et activités en faveur des seniors :

- colis ou repas de Noël au choix, à partir de 71 ans et plus
- loto
- atelier bien sur internet
- gymnastique volontaire

Contact

Centre Communal d'Action Sociale

20 rue d'Aval Eau
95270 Asnières-sur-Oise

Tél. : 06 85 38 67 72

affaires_sociales@aso95.fr

Documents

[Formulaire téléassistance](#)

[Plaquette téléassistance](#)

[Bulletin d'inscription personnes fragiles et isolées](#)

[Demande d'aide financière](#)

[Règlement portage de repas](#)

[Certificat médical portage de repas](#)

[Inscription au portage de repas](#)

[Inscription bus des courses](#)

[Procès verbal du 17 janvier 2024 CCAS](#)

[Liste des délibérations du 15 avril 2024](#)